

## Compte rendu du Conseil d'Administration du 9 juin 2012

### au siège actuel 1 av. Jeanne d'Arc à Montjean sur Loire.

Etaient présents (photo ci-contre) : Michel Martinot, Patrick Tesson, Xavier Perrodeau, Jean-Louis Boulangé et Guy Bernier. Nous avons eu quelques difficultés pour trouver une date convenant à tous. Aussi, de nombreux échanges par courriel se sont effectués en amont. Malgré ces difficultés, nous avons été en mesure de prendre d'importantes décisions après en avoir débattu tous ensemble, mais pour la plupart à distance. Les points abordés ont été conformes à l'ordre du jour.



#### ✚ Le point sur les cotisations 2012.

Les cotisations au 9 juin ne sont qu'au nombre de 148 pour un appel auprès de 450 ancien(ne)s et ami(e)s. Une relance sera effectuée en même temps que l'invitation à l'AG 2012. A ce propos, nous maintenons cette AG « physiquement » et l'arrêtons **au samedi 27 octobre à Combrée**. Nous en informerons dès maintenant par courriel les anciens présents dans nos fichiers ; nous utiliserons aussi la prochaine Lettre de Liaison N°9 prévue fin septembre pour faire parvenir à tous les textes préparatoires à cette AG.

#### ✚ Un local à Combrée pour l'Amicale

Profitant de notre dynamisme et de notre crédibilité actuelle, nous envisageons de faire une demande officielle auprès de l'EPIDE et de l'2IDE (propriétaire des murs de Combrée), pour obtenir sur place 30 à 50 m<sup>2</sup> de locaux. Nous pourrions y installer notre siège social, nos archives, un stockage de tout ce que nous possédons et enfin un espace de réunions pour nos CA. Nous **reprendrons ainsi pied à bord du vaisseau Combréen** (cf. reprise du discours de Joseph de la Perraudière du Cours 1849 ! par Patrick Tesson lors du Bicentenaire : « *Comme un majestueux navire(...) Combrée continuera sa course à travers les Océans de l'avenir, évitant les écueils, dominant la tempête et entrera toujours victorieux au port.* »)

#### ✚ Préparation de l'AG 2012.

Devons-nous la maintenir par correspondance ou fixer une date pour l'automne prochain ?

La prochaine **Assemblée Générale de l'Amicale aura lieu le samedi 27 octobre**. Cette journée sera très importante car elle décidera de la poursuite ou non des objectifs que nous nous fixons actuellement. Dors et déjà, le Président a demandé à chaque membre du CA de se positionner personnellement sur l'une des trois motions qu'il compte présenter lors de cette AG. A savoir :

1. Convocation d'une Assemblée générale extraordinaire pour envisager la dissolution de l'Amicale.  
*La dissolution pour être effective doit être prononcée par les ¾ au moins des membres présents. Restera alors la question du transfert des actifs vers une destination nouvelle. (article 30 de nos statuts).*

2. Maintien des objectifs actuels, à savoir :
  - **A** : à court, moyen et long terme, réunions et rencontres régulières permettant aux anciens élèves de partager des souvenirs et de maintenir le lien. Soutiens solidaires.
  - **B** : à court terme (et moyen terme à déterminer), soutien à la proposition des Classes de Citoyenneté jusqu'à la création d'une nouvelle association en charge de l'avènement de ce projet.
3. Maintien de l'Amicale, mais en ne gardant que le **A** de la deuxième option.

Un débat s'est engagé et se poursuit autour de ces trois motions. Le Président rappelle qu'il reste très sensible à ce qui doit être fait pour la Chapelle. Pour **sa restauration** les fonds récoltés via la Fondation du Patrimoine (20 000 euros à ce jour) sont un petit commencement. De gros moyens seront investis à moyen terme par le propriétaire, (*exemple : La Caisse des Dépôts vient de débloquer 43 000 euros rien que pour poser des témoins sur les voutes !!*). Une partie des fonds de l'Amicale devraient donc être réservés **aux aménagements intérieurs** de la chapelle lorsqu'elle aura trouvé sa nouvelle vocation en adéquation avec la dynamique de l'Amicale. Ainsi, au delà des difficultés, depuis 120 ans, l'Amicale reste partie prenante de la mission éducative de l'œuvre de l'Abbé Drouet. La chapelle pourra être à la fois un espace d'expositions et de rencontres (conférences) pour les organismes locaux (municipalité, EPIDE, Classes de Citoyenneté) ainsi qu'un lieu de mémoire retraçant notre histoire depuis plus de deux siècles.

#### Vote d'un budget

Le Groupe de travail demande qu'un fonds de soutien à hauteur de 15 000 euros soit accordé pour donner les moyens nécessaires à la campagne actuellement engagée au niveau national sur les Classes de Citoyenneté. Ce montant peut sembler important, mais il doit nous permettre de continuer de travailler en toute indépendance (ce qui est notre force actuelle), de réaliser un site sur le net avec une pétition électronique et de couvrir les déplacements à Paris.

Les 23 membres du CA se sont exprimés ainsi :

- 18 membres approuvent la proposition 2 accompagnée des points A et B. Ils expriment aussi leur accord pour débloquer 15 000 euros pour soutenir le projet des Classes de Citoyenneté. Deux d'entr'eux, Michel Martinot et Xavier Perrodeau précisent qu'ils reconsidéreront leur position à l'AG 2013, laissant ainsi aux initiateurs du temps pour avancer.
- 2 membres approuvent la proposition 3. Mireille Demeinex et Marie-Jo Abline.
- 3 membres n'ont pas exprimé leur avis sur l'un des trois points. Jean Tortiger, Jean Taufflieb et Laurence Delanoé.

C'est parce que le Président Patrick Tesson et de son équipe représentent une Amicale solide et chargée d'histoire qu'il est écouté dans les hautes sphères de l'Etat. D'un autre côté, lorsque le propriétaire des lieux (*2IDE filiale de la Caisse des Dépôts*) par le biais de son Directeur Général Laurent Forestier demande à Patrick Tesson d'intercéder auprès de La Fondation du Patrimoine, c'est parce qu'il commence à croire aux futures Classes de Citoyenneté comme locataire crédible pour les années à venir.

Enfin, l'AG devra se positionner sur la proposition suivante : Nous nous fixons un grand rendez vous Combréen pour **le samedi 13 juin 2015 sous chapiteau dans la prairie** (10 ans après la fermeture, 5 ans après le Bicentenaire). Tous les cours seront invités, dans une ambiance festive, à prendre sur place la mesure de ce que l'Amicale est encore capable d'entreprendre pour elle-même et au service des autres.

#### Les Classes de Citoyenneté à Combrée.

Notre proposition d'installer des Classes de Citoyenneté à Combrée est véritablement prise au sérieux par des représentants des pouvoirs publics. Nous poursuivons nos investigations auprès des hauts fonctionnaires du Ministère de la Défense. Voici les derniers contacts réalisés :

\* 24 octobre 2011 : Audience à la mairie d'Avrillé, avec **Marc Laffineur** Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Présent : Patrick Tesson.

\* 2 février 2012 : Déjeuner à Paris, avec **Brigitte Thevenieau**, Responsable du Contrôle et de l'Evaluation à l'Agence du Service civique. Présents : Patrick Tesson et Jean Gaeremyck (fils de Robert), conseiller d'État.

\* 26 mars 2012 : Entretien à Paris au Ministère de la Défense avec **Jean Paul Bodin**, Secrétaire général de l'Administration de ce ministère. Présents : Patrick Tesson, Jean Gaeremyck et Patrick Danset.

\* 28 mars 2012 : Déjeuner à Combrée avec **Laurent Forestier**, Directeur Général de 2ide (filiale de La Caisse des Dépôts, propriétaire des murs de Combrée). Présents : Patrick Tesson, **Jean Louis Roux**, maire de Combrée et **Gilles Rousset** directeur de la Maîtrise d'Ouvrage chez 2IDE.

\* 10 mai 2012 : Entretien à Paris au CESE – Conseil Economique Social et Environnemental – avec **Thibaut Dernancourt**, Chef de cabinet du Président **Jean Paul Delevoye**, que nous avons eu l'occasion de saluer. Présents : Patrick Tesson, Patrick Danset et Jean-Jacques Carré.

\* 7 juin 2012 : nous avons été reçus par le Général de CREMIERS Directeur du Service National, et le Colonel PASQUIER chargé des relations extérieures et du partenariat.  
D'autres rendez vous à Paris sont à prendre dans un proche avenir.

La pétition en interne au sein de l'Amicale atteint le chiffre de 90 pour le moment. L'étape suivante est la réalisation d'un site Internet, distinct de celui de l'Amicale, avec une pétition électronique proposée aux amis de nos amis qui dépassera le strict cadre de notre Amicale (nous recherchons des professionnels et/ou volontaires pour élaborer ce site). Outre le soutien de principe qui se dessine de la part d'une grande majorité des membres du CA, le Groupe de travail **a besoin** pour aller de l'avant, **d'un signe fort des membres de l'Amicale.**

Les réactions par courriel des membres du CA sont disponibles sur demande. Il en est de même si vous désirez recevoir par mail le dossier complet (réactualisé régulièrement) des Classes de Citoyenneté.

Les rapporteurs Patrick Tesson et Jean-Louis Boulangé le 18 juin 2012